

Réunion du Conseil Municipal

du 10 octobre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 10 octobre 2016 à 19H30 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Travaux pont route de Gouzon
- 2- Travaux
- 3- Compétence tourisme
- 4- Jardins terrasses
- 5- Petites cités de caractère
- 6- Courriers
- 7- Trésorerie
- 8- Divers

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Didier GIRAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND,
Mmes Christine BOUSSAGEON, Sandra CHARRIERE, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.
Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse PIERRON.

Le PV du 22 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

1) Travaux pont route de Gouzon :

Madame le Maire rappelle que les travaux du pont sont financés et gérés par le Conseil Départemental.

- Les bornes ainsi que les pierres qui ont été enlevées reviennent à la commune.
- Les gravats sont stockés à la décharge et seront distribués dans les chemins communaux répertoriés par les employés communaux et une commission d'élus.
- Les trottoirs et les parkings à la charge de la commune ont fait l'objet d'un appel à devis. EUROVIA : 33 586,00 € HT, la COLAS : 32 698,00 € HT, le SIVOM a répondu qu'il ne pouvait effectuer ces travaux.
- Le Conseil Municipal remercie M. le Maire de Lépaud qui a prêté des panneaux ainsi que la SOCALEC.
- Des problèmes subsistent au niveau du pont roman, des automobilistes enlèvent les portiques pour leur permettre le passage.

2) Travaux :

Villages :

- **Rière** : M. et Mme GAUMET se plaignent de la proximité de la route qui passe au ras de leur habitation. Ils proposent de créer une déviation sur une parcelle leur appartenant. Ils prennent en charge la création du chemin, le bornage et les frais de notaire, la commune financera le goudronnage et l'aménagement routier vers la pêcherie.

- **Pêcheries** :

Le curage de la pêcherie de St Sornin a été réalisé par l'entreprise BENITO avec l'aide des employés municipaux et des agriculteurs locaux.

La pêcherie de L'Age a été réparée par les employés municipaux et M. Montagne durant l'été 2015.

Le nettoyage de la pêcherie de La Bessède est programmée pour l'année prochaine.

– **Longeville** : un accord a été passé avec M TOURAND Raymond, le SIVOM doit se rendre sur place pour établir un devis.

Bourg :

– **Gendarmerie** :

Les fenêtres ont été remplacées par les entreprises NAUDON-MATHE et TEXIER. Madame le Maire a signé un devis supplémentaire pour le remplacement d'une fenêtre par une porte fenêtre pour permettre l'accès direct dans les jardins par les familles des gendarmes.

L'abri des voitures a été livré, il sera monté par les employés communaux après terrassement effectué par le SIVOM.

Une alarme doit être installée : un devis est en cours.

- **Peinture** :

Les travaux de peinture sont commencés au pont Route d'Evaux Les Bains ainsi que les menuiseries de la salle des fêtes.

- **Ecoles** :

Les WC du primaire ont été repeints et les siphons remplacés.

Un container serait utile pour les déchets de la cantine.

L'école maternelle aidée de l'amicale des élèves «les p'tits bouchons» va participer au concours des écoles fleuries.

- **Rivière** :

Les berges de la Tardes ont été nettoyées.

- **Bâtiments** :

Les portes des vestiaires du stade seront changées par l'entreprise BENITO ; d'autres menus travaux sont programmés.

La toiture Rue de la Brèche est vétuste : des devis sont en attente.

3) Compétence tourisme :

Madame le Maire informe les conseillers que suite à la loi NOTRE, la compétence tourisme doit être transférée aux communautés de communes avant le 17 novembre.

Le transfert est voté par 12 voix et 3 abstentions.

4) Jardins terrasses :

Le samedi 22 octobre un groupe de bénévoles managé par l'équipe de paysagiste botaniste, se réunira dans les jardins autour d'un pique nique. Ces séances de travail auront lieu ensuite le 3^{ème} samedi de chaque mois.

5) Petites cités de caractère :

Une présentation de Chambon suivie d'une visite a été effectuée par une délégation de l'association « petites cités de caractère » en présence d'élus afin de définir si Chambon pouvait être éligible à ce label.

6) Courriers :

– Des campeurs ont adressé une lettre de félicitations pour l'entretien du camping par madame GIRAUDON.

– La J.S.C. a adressé une lettre de remerciements à la municipalité pour l'organisation de la soirée « grand écran » à l'occasion du match de l'euro 2016 le 3 juillet 2016.

– Un commerçant ambulant souhaite s'installer sur la place un jour par semaine : le conseil accepte sauf le vendredi.

– Remerciements de l'O.T. pour l'aide municipale apportée lors des manifestations estivales.

– Suite à une pétition pour le manque de réseau téléphonique, Orange, après avoir effectué des tests, considère que la situation est acceptable.

– L'entreprise Euro Réservoir a donné les raisons de son départ de Chambon vers Gouzon : proximité de la RN145 ainsi que de l'entreprise GMP, fibre optique...

7) Trésorerie :

- Madame Campos, trésorière, demande la régularisation d'écritures comptables.
- Une locataire reste introuvable, la caution ne peut lui être restituée.

8) Divers :

➤ Suite au drame subi cet été par la famille CANCEDO, le Conseil Municipal accepte la prise en charge de la famille à l'Auberge de la Voueize pour un montant de 1098,00 €

➤ Les amendes de police s'élèvent à 504,00 €

➤ Mme Marie-Chantal SIMONNET a fait la formation de permis d'exploiter une licence IV pour une association ce qui peut lui permettre d'exploiter celle de Chambon. Le conseil reporte sa décision.

➤ A l'initiative du SDEC, le Pays Combraille en Marche sollicite la commune pour l'installation d'une borne électrique pour les véhicules. Plusieurs bourgs ont été repérés dont Chambon. Le coût d'une borne varie entre 7 000 et 8 000 € subventionné à 80% ; la maintenance et la consommation d'électricité restant à la charge de la commune. Le Conseil Municipal accepte. Une réunion d'informations se tiendra à Guéret le 20 octobre 2016 à 14H30, une délégation d'élus y participera.

➤ Le S.I.V.O.M. propose l'installation d'une benne à cartons quelques jours par mois. Le Conseil Municipal accepte le principe.

➤ Le cabinet d'études APAVE a fait une étude sur l'accessibilité, un calendrier des travaux doit être établi. Le Conseil Municipal accepte l'Agenda D'Adaptabilité Programmée.

➤ Le marché de Noël est fixé le 10 décembre 2016.

➤ La rue Taillandier est très sale. Un courrier sera adressé aux riverains.

➤ 4 tableaux peints par Mme COUTURIER ont été récupérés à la Ressourcerie « La Dynamo ».

➤ Le Conseil Municipal accepte l'achat d'une auto laveuse Nilfisk pour le prix de 2 299,76 €HT.

➤ Les gendarmes s'occupent des véhicules abandonnés Place Delamarre.

➤ Le bulletin municipal est en cours.

➤ Festivités :

- Maison de Services Au Public : inauguration mardi 11 octobre à 10H30.
- Jeudi 13 octobre à 10H30 : inauguration de la Ressourcerie « La Dynamo »
- Collège : samedi 15 octobre à 10H00 : remise des diplômes du Brevet des collèges
- Inauguration de la Rue de la Couture : samedi 26 novembre à 11H00.
- Invitation du Basket club le vendredi 14 octobre à 19H00 à l'occasion de la remise de maillots par l'agence AXA de Chambon sur Voueize
- samedi 15 octobre à 14H30, rendez vous Place du Marché pour la journée du patrimoine

La séance est levée à 22H00.